

CGT – FSU – CFDT – FO – UNSA TERRITORIAUX LE MANS

Le Mans, le 21 avril 2011

A Monsieur Bahin,
Directeur Général des Services

Objet: Demande de création d'un groupe de travail filière technique de catégorie B

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons bien reçu votre réponse à notre précédent courrier ayant pour objet le reclassement de la filière technique de catégorie B et nous vous remercions.

Nous en avons fait lecture aux techniciens présents à l'assemblée générale du 19 Avril 2011.

Il est apparu à tous que les questions que nous évoquions, gel des avancements et niveau de recrutement des contractuels, restent posées.

Les agents ont également abordé certains autres sujets :

- Fiches de postes quasi inexistantes
- Régime indemnitaire
- NBI
- Critères de promotion interne aux grades de technicien et d'ingénieur

En outre, aucune règle prenant en compte la nouvelle architecture du cadre d'emploi de technicien n'ayant été établie, nos délégués en catégorie B ont constaté lors des commissions avancement que la promotion au grade de technicien était traitée différemment d'un service à l'autre. Il en résulte une inégalité entre agents.

Il nous semble opportun dans un premier temps de surseoir aux promotions internes au grade de technicien et de les envisager avec les avancements de ce cadre d'emploi à la CAP complémentaire.

Dans un deuxième temps, ayant également été mandatés par les personnels présents à l'assemblée générale, nous vous demandons de constituer un groupe de travail où seraient abordés les points évoqués dans ce courrier. Cela permettrait de travailler dans la concertation et de décrire le débat.

Nos délégués en catégorie B attendent une réponse à l'occasion de la réunion de préparation à la CAP le 10 Mai 2001.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Copie à :

Madame LARSON, Adjointe Déléguée au Personnel Ville du Mans
Monsieur DELPECH, Adjoint Délégué au Personnel Le Mans Métropole
Monsieur HUEZ, Directeur de la DRIM
Monsieur JARRY, Directeur du Personnel